

COMMUNIQUE DE PRESSE, mardi 17 mars 2020

Coronavirus – stade 3

RENFORCEMENT DU PLAN D’ACTION DES SERVICES PUBLICS

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l’ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.

En conséquence, afin de respecter ces mesures, la ville de Bellerive renforce un certain de nombre de dispositions :

Au sein du personnel communal

L’Hôtel de Ville est fermé au public du 17 au 31 mars 2020.

Un service minimum est assuré au sein de ses services administratifs et techniques joignables au 04 70 58 87 00 ou par mail : mairie@ville-bellerive.com.

En cas d’urgence uniquement, des rendez-vous pourront être pris auprès des services suivants :

- services population et cimetière
- Centre communal d’action sociale
- Prévention urbaine
- Services techniques

Une astreinte téléphonique sera assurée en dehors des plages horaires de fonctionnement des services par les élus.

Les pré-inscriptions scolaires prévues à compter du 23 mars 2020 se feront uniquement par dématérialisation sur le portail famille : <https://www.espace-citoyens.net/vichy-communaute/espace-citoyens/>

Auprès de la population

Solidarité bellerivoise

Lancement d’une réserve citoyenne

Les agents municipaux placés sur une liste de réservistes, seront missionnés sur des situations d’urgence et d’aide à la population au fur et à mesure de l’évolution et des besoins auprès des citoyens.

Il pourra s’agir de renforcer certains services, comme l’accueil périscolaires des enfants des professionnels de santé, l’aide à la livraison de produits chez les personnes fragilisées...

Afin de compléter ce dispositif, la Ville de Bellerive lance une réserve citoyenne.

Les associations ou citoyens désireux de s’engager bénévolement aux côtés des agents communaux sont invités à s’inscrire en ligne.

Au stade actuel des dispositions mises en place, il ne s’agit pour l’instant que de la constitution d’une liste de « réservistes ». Si le besoin s’en faisait sentir, elle ne pourra être utilisée seulement en accord et en coordination avec les services de l’Etat.

Un formulaire sera accessible mercredi 18 mars 2020 sur le site www.ville-bellerive-sur-allier.fr

Veille active auprès des personnes fragiles

Les personnes inscrites à Fil d'Ariane ou sur la liste 2019 du Plan Canicule seront contactées régulièrement par le personnel du Centre communal d'Action Sociale.

Les personnes fragiles et isolées souhaitant s'inscrire sont invitées à contacter :

- **le CCAS de Bellerive au 04 70 58 43 80**
- **ou le numéro vert mis en place par Vichy Communauté au 0800 70 99 99.**

Accueil des enfants des professionnels de santé ou indispensables à la crise

La ville de Bellerive met en place, en complément de l'accueil assuré par les enseignants volontaires sur le temps scolaire, un accueil avant et après la classe et sur la pause de midi, ainsi que le mercredi, pour les enfants dont l'activité des parents relève de professions médicales, para-médicales ou pour ceux concernés par la gestion de la crise (dans la limite des places disponibles : 4 enfants maximum par classe). Les repas et goûter sont à fournir. Sur la cinquantaine de famille recensée sur le territoire de Bellerive, 12 enfants bénéficient depuis lundi 16 mars de ce service.

Renseignement, modalités et inscription par téléphone auprès du service enfance-jeunesse au 04 70 58 87 00.

A savoir :

Pour les enfants de 0 à 3 ans : à consulter sur <http://www.allier.gouv.fr/coronavirus-accueil-des-enfants-des-professionnels>.

Pour les élèves du collège Jean-Rostand : contacter directement le secrétariat du Collège au 0470325041

Partenariat avec des commerçants de proximité

Le SPAR situé au 15 rue Adrien-Cavy propose une livraison gratuite au domicile des Bellerivois restreints à rester chez eux.

Commande des produits par téléphone au 04 70 58 17 95

Les commerces alimentaires souhaitant se joindre à cette initiative sont invités à contacter directement la Mairie au 04 70 58 87 00.

Tous les sites et équipements publics sportifs, de loisirs et culturels sont fermés depuis le 16 mars 2020

De ce fait, tous les entraînements, événements et fêtes patriotiques sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes ayant acheté des billets aux spectacles de la saison culturelle seront contactées directement par le service culturel pour les modalités.

